



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 7038

Texte de la question

M. Yves Durand attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le financement des CAE-CUI, notamment pour la région Nord Pas-de-Calais. En effet les ateliers chantiers d'insertion ont un rôle important en termes de création d'emplois sur leurs territoires d'intervention, de redistribution économique, de création de lien social, de création d'activités d'utilité sociale et de stabilité sociale. La gestion de ces structures demande une visibilité pour les contrats et les marchés qu'elles négocient avec les partenaires publics. Cela induit une assurance pour la durée des parcours avec un engagement de l'État et les moyens y afférant. En conséquence il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour répondre aux difficultés rencontrées par les ACI.

Texte de la réponse

La programmation initiale des contrats aidés pour l'année 2012 avait prévu une consommation de près de deux tiers des enveloppes disponibles au cours du premier semestre, rendant de fait les enveloppes prévues pour le second semestre plus contraintes. L'importance du nombre de postes en ateliers et chantiers d'insertion dans la région du Nord-Pas-de-Calais ainsi que la faiblesse du nombre de contrats cofinancés par les conseils généraux pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), public traditionnel dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ont rendu la région Nord-Pas-de-Calais fortement sensible à cette contraction. Prenant acte de l'état fortement dégradé du marché du travail, le nouveau gouvernement a mobilisé une première enveloppe complémentaire de 60 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi en juin 2012, dont environ 5 700 contrats pour la région du Nord-Pas-de-Calais. Puis au cours du deuxième semestre, une enveloppe complémentaire a été allouée, en prenant notamment en compte le poids des ACI, portant à 43 700 contrats le nombre total de contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour la région du Nord-Pas-de-Calais. Cet effort sera maintenu en 2013 puisque, au plan national, 340 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi devront être prescrits, auxquels viennent désormais s'ajouter 100 000 emplois d'avenir destinés aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés. Dans la région du Nord-Pas-de-Calais, une enveloppe de 16 560 CAE est programmée pour le premier semestre 2013. L'effort est encore accru au second semestre avec une enveloppe globale de 262 000 CAE, dont 23 206 pour la région Nord-Pas-de-Calais. Parallèlement, le Gouvernement travaille avec les principaux acteurs du secteur à une réforme du financement de l'IAE qui pourrait permettre d'harmoniser les modalités de financement des structures et d'assurer une meilleure adaptation aux besoins sur les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7038

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5696

Réponse publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7899